



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-350

OBJET : AFFAIRES GENERALES

Ecole Rabelais Richelieu - Vidange des cuves des sanitaires modulaires

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 11

Absents excusés : 11

Absents : 2

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. LEONARD, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD, M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à Madame Jacqueline MOUSSET, M. José BONY donne pouvoir à Alain OFFROY.

Absents : Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE et Mme Marie-France HUREAU

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu le Code de la Commande Publique,

La Ville d'Amboise a fait installer dans l'enceinte de l'école Rabelais-Richelieu des sanitaires modulaires, dans l'attente des travaux de reconstruction suite à l'incendie d'une partie de l'école en octobre 2020.

La vidange de ces cuves entre le 1er septembre et le 31 décembre 2022 a été confiée à l'entreprise SARP CENTRE OUEST pour évaluer notamment la fréquence et les volumes.

Après analyse, les cuves de ces sanitaires doivent être vidangées toutes les 2 semaines d'utilisation, du 1er janvier au 8 juillet 2023, à raison d'environ 6 m³ par intervention.

Après avoir mis en concurrence les entreprises SARP CENTRE OUEST, SASU SIVANC et ORIAD CENTRE OUEST / ASSAINISSEMENT 37-41, il est proposé de demander ces interventions auprès de ORIAD CENTRE OUEST / ASSAINISSEMENT 37/41 pour un montant forfaitaire de prestation par passage de 519,60 € TTC, cette dernière ayant proposée l'offre la plus économiquement avantageuse, soit un total de 6 235,20 € TTC pour 12 interventions.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 6 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 31 voix POUR :

- De demander douze interventions auprès de ORIAD CENTRE OUEST / ASSAINISSEMENT 37/41 pour un montant forfaitaire de prestation par passage de 519,60 € TTC, soit un total de 6 235,20 € TTC,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférant à ce marché.

POUR : 31 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD**

L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD

Maire d'Amboise

Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise